la vertu ils invoquent la pauvreté... les deux choses ne sont pas exclusives assurément, et nous savons des cloîtres habités de pauvres très vertueux et très au-dessus des pots-de-vin; mais ils sont vertueux pour de bon; autrement, se méfier financièrement de la pauvreté sans vertu.

M. Brisson, si ces lignes lui tombent sous les yeux, va s'indigner! N'est-ce pas un châtiment, ce flot de boue qui monte sans relâche pour submerger les grands coupables des attentats de ces tristes jours?

Non la justice immanente des choses — mot vide de sens, — mais la Providence vengeresse fait apparaître le grand ressort de la persécution contemporaine, les traite deniers devenus millions.....

Et pour cela elle se sert de leurs amis, de leurs complices peut-être.

Mais M. Brisson dira que c'est nous qui montons le coup et qu'en écrivant ces lignes nous l'avouons.

LE PAYSAN.

Le guet-apens de Figuig

Il résulte d'une dépêche officielle de Beni-Ounif que dans l'attaque d'hier les Marocains ont eu 56 tués, dont seize du ksar de Zenaga, 6 de Haman-Forkani, 5 de Haman-Tattoui et 7 de Ksar-el-Maïs. Il y a une vingtaine de blessés. Parmi les tués se trouve le fils d'un cherk qui, le matin même, était venu assurer le gouverneur de tout son dévouement et de son désir d'entretenir de bonnes relations.

La même dépêche dit que les autorités de Figuig ont envoyé une délégation à Bou-Amama pour le prier de venir immédiatement à Zenaga.

M. Jonnart et les chefs indigènes

Le gouverneur est arrivé à Mecheria à 11 heures.

Le gouverneur qui, à Aïn-Safra avait été salué par un certain nombre d'indigènes à la tête desquels se trouvait l'agha de Tsuat, a reçu à Mecheria de très nombreux caïds des tribus des Hamyans qui lui ont été présentés par l'agha El Habis. Ces chefs venaient l'assurer de leur entier dévouement à la France.

M. JONNART, gouverneur général de l'Algérie

Répondant aux indigènes, M. Jonnart s'exprime ainsi :

Je vous remercie d'être venus me saluer en si grand nombre. Vous êtes de braves et loyaux serviteurs de la France. Vous pouvez compter sur toute ma sympathie. Je ferai appel à votre concours si la sécurité de nos frontières l'exige. Je sais qu'en toute circonstance, vous ferez vaillamment votre devoir. Ma pensée vous suivra toujours, et je serai d'autant plus attaché à vos intérêts que vous vous serez montrés plus soumis à mes ordres et dévoués à la République.

La France est forte: elle dispose d'une admirable armée et de ressources infinies, et ce n'est pas l'hostilité de quelques bandes de pirates marocains qui l'empêchera de poursuivre dans cette région l'œuvre de progrès et de civilisation qu'elle a entreprise.

Le gouverneur a assisté ensuite au déjeuner offert par les chefs indigènes. Il est remonté dans le train à 1 heure pour le Kreider où il est arrivé à 2 h. 1/2. Il a visité les jardins créés par les troupes d'occupation depuis vingt ans, sous le direction du capitaine commendant Prezeau.

On lui a présenté les chefs indigènes, qui ont appris par lui l'événement de Zenaga. Ils ont demandé à aller là-bas vite.

M. Jonnart leur a répondu : « Si c'est nécessaire que vous marchiez, le général O'Conner vous le dira. » Le gouverneur donne des fusils-revolver à deux goumiers blessés en 1903 et qui demandent à partir pour Beni-Ounif. Le capitaine Prezeau, commandant le bataillon d'Afrique, a dit que le bataillon serait heureux de partir pour la frontière Ouest. M. Jonnart a répondu qu'il sait tout de que la République peut attendre des soldats d'Afrique. L'heure viendra peut-être où il fera appel à leur courage.

Le gouverneur est arrivé à Saïda à 6 h. 1/2.

Gaëblen, chef de la mission marocaine, est à Saïda depuis hier. Il n'a pas vu le gouverneur jusqu'à présent.

L'attitude du gouvernement

Le président du Conseil a adressé hier à M. Jonnart un télégramme pour le féliciter d'avoir heureusement échappé à l'agression dont il a failli être victime aux environs de Figuig.

Ce matin, à 4 heures, le gouverneur a échangé des dépêches avec Paris sur les mesures à prendre à Beni-Ounif. Il n'y a pas encore de décisions connues.

Prochain bombardement

L'amel de Figuig, le représentant du Sultan du Maroc, n'ose pas retourner à l'oasis; il s'est mis en sûreté avec les siens sous la protection des Français.

Il restera dans la redoute de Beni-Ounif jusqu'à ce que le bombardement de Zenaga ait été opéré. Cette opération ne saurait être différée, car la situation est toujours grave.

Hier, un groupe de Zenaga attendait à proximité du Djebel-Djernaim le passage du train ou plutôt surveillait l'arrivée des convois devant transporter des troupes à Duveyrier.

Ce groupe, composé d'une quarantaine d'indigènes, avait attaqué la redoute de Duveyrier dans la nuit, et une fusillade avait été échangée. La garnison est devenue insuffisante pour résister à une attaque sérieuse de la part des bandits marocains.

Le djich marocain qui enleva, près de Geryville, les chameaux du convoi de ravitaillement, a été poursuivi près de Fendi sans résultat. Un spahi a eu son cheval tué sous lui dans une escarmouche.

Des gens de Zenaga ont frappé des vieux et des notables qui voulaient faire cesser l'agression. Moulaï Mohamed, qui est un kebir, et son frère Abdesselam, furent tués. El Hadj Brahim et son frère, qui fréquentaient nos autorités, ont été blessés en nous combattant. Des Oulad Djerir et des Amour prirent part au combat.

Pour réprimer les rebelles

D'après M. Thomson le gouvernement a autorisé la formation de trois colonnes, l'une chargée d'opérer au nord de Figuig et de contenir les Beni-Guil, l'autre ayant pour objectif de bombarder le ksar de Zenaga. C'est, en effet, ce ksar qui peut être considéré comme l'âme de la rébellion : il est de beaucoup le plus important de tous les ksours dont la réunion forme la région comprise sous la dénomination de Figuig : c'est là où sont venus se réfugier tous les sujets musulmans rebelles à notre autorité: c'est de là que partent les mots d'ordre; c'est le centre où Bou-Amama noue toutes ses intrigues contre notre domination.

La troisième colonne enfin doit avoir pour mission de contourner le massif du Béchar, de le fouiller et de mettre à la raison les Doui-Menia dissidents, tout en donnant la chasse aux Berabers pillards qui, abrités derrière ce rideau, étaient toujours à guetter l'occasion d'un hardi coup de main à tenter contre nos postes.

Les interpellations

Les incidents récents qui viennent de se produire dans les environs de Figuig auront leur écho au Parlement. On annonce que M. Gotteron, sénateur de la Haute-Vienne, de retour depuis peu d'un voyage en Algérie, adressera à ce propos, à la séance de demain, une question à M. Combes.

M. Firmin Faure a écrit au président du Conseil qu'il « l'interpellerait à la séance de la Chambre de jeudi prochain 4 juin, sur les mesures que le gouvernement compte prendre pour assurer la sécurité de nos frontières dans le Sud-Oranais ».

L'INCIDENT DE FIGUIG & LA PRESSE

La presse européenne s'occupe du guet-apens de Figuig et de l'attitude de la France pour réprimer cet attentat.

L'opinion des journaux anglais est la plus intéressante, l'Angleterre ayant après nous le plus d'intérêt dans la question.

Le *Standard* écrit :

Quant à nous, nous ne pouvons qu'envisager l'attitude adoptée par nos voisins avec la sympathie due à une nation amie et dans une communauté d'esprit basée sur un grand nombre d'aventures semblables.

Le caractère des relations existantes entre les deux pays justifie l'impression que rien de ce que fera le gouvernement de la République ne sera de nature à porter atteinte à nos propres droits au Maroc.

Le *Morning Post* dit de son côté :

Nous ne pouvons pas mettre en doute la bonne foi du gouvernement français, mais on ne peut nier que la situation se prête trop facilement à des malentendus qui peuvent à tout moment provoquer une crise et placer la question marocaine tout entière dans le domaine de la politique européenne active.

Le *Daily Chronicle* s'exprime en ces termes :

La France absorbera probablement l'oasis, et nous entendrons parler d'une rectification de frontière. Elle aura fait ainsi un pas de plus vers la réalisation de son idéal d'un empire français dans le nord-ouest de l'Afrique.

CANDIDATS AU SÉNAT

M. Stephane Jay, maire de Grenoble, sera candidat dans l'Isère au siège sénatorial vacant par suite de la mort de M. Durand-Savoyat.

M. Jay publie dès maintenant sa profession de foi.

M. Jay dit que sa candidature se présente comme « une candidature d'union républicaine et de défense des intérêts économiques du département ». C'est la seule déclaration politique qu'il fasse.

D'autre part, les journaux radicaux de l'Isère publient la note suivante:

Nous sommes autorisés à déclarer que M. Rivet, pressenti, est à la disposition du parti républicain comme candidat du « bloc ».

D'autre part, M. le Dr Dufour, ancien député, dont le nom a été prononcé à maintes reprises pour le Sénat et qui a été également sollicité par ses amis, nous autorise à déclarer qu'il est aussi à la disposition des Comités de l'Isère.

Quant à notre ami M. Ernest Dumolard, dont le nom a été mis en avant, il nous prie de déclarer qu'il n'est nullement candidat.

M. Rivet, dont il est question dans cette note est le député actuel questeur de la Chambre; M. le Dr Dufour est l'ancien député républicain ministériel non réélu en 1902.

UN ANNIVERSAIRE

M. Pelletan et la « Voie ferrée »

Le 28 mai 1895, la 8e Chambre correctionnelle consacrait son audience à juger la *Voie ferrée*, dirigée par M. Ferrier, avec M. Camille Pelletan comme rédacteur principal. Le futur ministre de la Marine n'était pas compris dans les poursuites, mais on parlait énormément de lui dans les interrogatoires ou les dépositions des témoins, car c'était sa collaboration éclairée qui donnait son seul intérêt à ce vulgaire procès.

Le *Figaro* cite quelques extraits du réquisitoire du substitut, M. Courtin :

Emile-Jean Ferrier, âgé de 41 ans, comparaît devant la 8e Chambre sous la prévention de chantage, extorsion et tentative d'extorsion de fonds.

L'inculpé, dit la prévention, naquit à Uzès (Gard) le 17 mars 1854 et reçut une instruction assez complète. Dès sa libération du service militaire, et sur la recommandation de M. Grioiet, vice-président du Conseil d'administration des chemins de fer du Nord, il obtint un emploi dans cette Compagnie. Après divers emplois, il fut, sur sa demande, nommé dans les bureaux à Paris; mais, l'année suivante, il quittait volontairement la Compagnie.

Vers la fin de 1882, Ferrier, mis en rapport avec le fondateur du journal les *Serfs de la Voie ferrée*, devenait rédacteur de cette feuille et commençait une violente campagne contre les Compagnies de chemins de fer.

Le manque de ressources ayant empêché le journal de paraître, Ferrier devint, en 1883, secrétaire particulier de M. Wilson. C'est avec les fonds à lui remis par ce dernier, qu'il créa le journal la *Voie ferrée*. En même temps, il collaborait à divers journaux, notamment la *Petite France* et le *Soir*. Il essaya également de fonder plusieurs feuilles qui n'eurent qu'une existence éphémère : le *Journal des concierges*, le *Phare d'Asnières*, l'*Echo des chemins de fer*. A partir de 1885, il dirigea la *Correspondance republicaine*. Il s'occupait en outre d'affaires financières. Il prêta son concours à la banque des chemins de fer et de l'industrie ainsi qu'au *Nouveau journal financier*, organe attitré de cette banque. Il organisa même la *Société de publicité périodique*, au capital de 500 000 francs, dont le siège social fut établi rue Taitbout, 43, dans les bureaux du journal la *Voie ferrée*.

Ce sont les agissements du prévenu dans l'exploitation de ce journal qui ont donné lieu à la poursuite actuelle: violente campagne contre la Société des Wagons-Lits, mensualités demandées au directeur de la Compagnie des chemins de fer de l'Ouest-Algérien, prise à partie des plus inouïes contre M. Level, directeur de la Société des Chemins de fer économiques, toujours dans le but de se faire remettre des sommes d'argent pour cesser ces attaques; tels sont, en résumé, les faits relevés par la prévention.

En 1891, M. Pelletan, député, devint le rédacteur principal de la *Voie ferrée*. A raison de son influence et de son autorité, les attaques émanant de lui présentaient pour les Compagnies de chemins de fer une gravité particulière. Elles songèrent à les émousser et obtinrent de Ferrier qu'il leur communiquât, avant de les insérer, les articles de M. Pelletan.

Ferrier apporta, à diverses reprises, à M. Carlier, secrétaire général du Syndicat des six grandes Compagnies de chemins de fer, les épreuves, préparées pour l'imprimerie, des articles rédigés par M. Pelletan.

Deux ou trois fois, à la requête de M. Carlier, les articles n'ont pas été publiés. M. Pelletan a déclaré qu'il ne s'était pas aperçu de ces suppressions, et que jamais Ferrier ne lui avait demandé de modifier la teneur des articles qu'il lui remettait.

Le rôle joué par Ferrier était donc facile à voir. Recevant de M. Pelletan des articles *parfois* défavorables aux grandes Compagnies de chemins de fer, il consentait, moyennant des rémunérations annuelles, à ne pas insérer ces articles, laissant ainsi apprécier facilement quel serait le ton de son journal le jour où l'annuité serait supprimée. Il organisa ainsi un chantage vis-à-vis de la Compagnie des chemins de fer du Sud. En 1891, commencèrent les attaques.

Le *Figaro* rappelle ensuite quelques dépositions de témoins et en particulier celle de M. Colson, alors directeur des chemins de fer au ministère des Travaux publics, aujourd'hui conseiller d'Etat.

M. COLSON. — Je suis à même de pouvoir citer des témoins qui déclareront que M. Pelletan a fait plusieurs démarches auprès de M. le ministre des Travaux publics pour qu'aucune poursuite n'ait lieu contre le directeur de la *Voie ferrée*.

M. CAMILLE PELLETAN. — J'ai toujours déclaré au contraire qu'il fallait à cette affaire le grand jour de l'audience.

On n'insista pas.

On n'insista pas davantage sur le démenti qu'il donna à M. Colson quand l'éminent directeur des chemins de fer au ministère des Travaux publics l'accusa d'avoir communiqué à la *Voie ferrée* les rapports secrets du Comité consultatif des chemins de fer.

M. COLSON. — Ces communications faites à un journal pouvaient offrir un certain caractère de gravité, lorsqu'il s'agissait, par exemple, d'autoriser les emprunts. Je ne crois pas que la *Voie ferrée* ait eu en vue l'intérêt public. Son caractère était tout autre, on savait que si l'on financait, les attaques cesseraient. Certes ce n'était pas la menace directe et je ne sais pas si on droit on peut dire qu'il y a eu chantage; mais pour moi, dans le sens vulgaire du mot, c'était bien le chantage que faisait M. Ferrier.

Quant à M. Ferrier, il communiquait les articles de M. Pelletan aux grandes Compagnies et les modifiait suivant la portée de la conversation qu'il avait.

Là encore le futur ministre nie :

M. CAMILLE PELLETAN. — Si M. Ferrier a communiqué mes articles à M. Carlier, c'est qu'il m'a trahi tout le temps.

Alors M. Carlier, tirant un papier de sa poche, lut une lettre à lui adressée par M. Ferrier après les retouches d'un article de M. Pelletan. Le billet se terminait par ces mots très flatteurs pour le ministre actuel :

Quant aux échappées littéraires, j'ai déjà beaucoup obtenu. Mais il faut bien laisser à l'Etna quelques éclats.

Bref, on a beaucoup ri à la police correctionnelle le 28 mai 1895, comme on rirait au Palais-Bourbon le 28 mai dernier.

Cependant, le soir de cette date fatidique, la 8e Chambre, suffisamment documentée, condamnait le directeur de la *Voie ferrée*, M. Ferrier, à un an de prison et 500 francs d'amende pour chantage envers une Compagnie de chemins de fer.

Il serait intéressant, conclut le *Figaro*, de savoir dans quelle prison l'infortuné directeur du ministère actuel de la Marine a accompli sa peine.

LE SCANDALE DES CERCLES

L'*Agence Havas* communiquait, dimanche, aux journaux l'étrange note suivante :

M. Etienne Flandin, député, déclarait hier, dans les couloirs du Palais-Bourbon, à son collègue, M. Rabier, que jamais l'idée ne lui était venue de mettre en doute la parfaite honorabilité du secrétaire général de l'Intérieur. Il exprimait le regret que la Chambre ne lui ait pas laissé le temps de fournir des explications plus complètes de nature à dégager la personnalité de M. Edgar Combes.

M. E. Flandin se déclarait, en outre, prêt à renouveler cette déclaration à M. le président du Conseil.

Grande joie dans le « bloc ». Mais il faut déchanter. Le *Journal des Débats* publie cette petite rectification qui sera, sans doute, suivie d'une autre plus explicite :

Aux termes d'une note qui a été communiquée hier soir à l'*Agence Havas*, M. Flandin aurait exprimé « le regret que la Chambre ne lui ait pas laissé le temps de fournir des explications plus complètes de nature à dégager la personnalité de M. Edgar Combes. »

M. Flandin est absent de Paris et ne peut rectifier les termes de cette note à la publication de laquelle il est absolument étranger. Mais nous apprenons de source sûre qu'elle reproduit de façon inexacte l'entretien de M. Flandin et de M. Rabier.

Voici d'ailleurs les déclarations faites à la tribune par M. Flandin à la séance du 28 mai :

Il a plu à M. le sénateur, président du Conseil, de gravir tout à l'heure les gradins de la Chambre pour venir m'interpeller violemment à mon banc. (Vifs appl. au centre et à droite. — Interruptions à gauche.)

Je lui renouvelle à la tribune la réponse que je lui ai adressée tout à l'heure : je ne suis pas ici un accusateur, mais je pourrais être un témoin. (Nouveaux appl. à droite et au centre.)

Le jour où M. le président du Conseil des ministres voudra bien manifester un peu moins de défiance vis-à-vis de la justice populaire du jury (Exclamations à gauche et à l'extrême-gauche. — Appl. à droite et au centre), je ferai connaître, sous la foi du serment, devant la justice de mon pays, les renseignements que je tiens d'un membre du Cercle national que vous ne suspecterez pas, Monsieur le président du Conseil, d'être votre ennemi, car il vous votait il y a quelques jours à peine, une adresse de félicitations. (Vifs appl. à droite et au centre. — Bruit à l'extrême-gauche et à gauche.)

Nous avons annoncé les démissions de MM. Renault-Morlière et Deschanel du *Cercle national*. Le motif de ces démissions n'est pas qu'une personnalité quelconque se se serait fait payer une somme de 25 ou 30 000 francs pour ses démarches au ministère de l'Intérieur.

La vérité est que, depuis quelques semaines, dit la *Presse*, les principaux membres du Cercle national, ceux qui y fréquentent assidûment, se sont mis en tête de donner une direction politique nettement ministérielle à cette association.

Au cours de la visite qu'ils firent au secrétariat général de l'Intérieur, MM. Saint-Germain, sénateur, et Christian, directeur de l'Imprimerie nationale, entretinrent M. Edgar Combes beaucoup plus de cette transformation que de la question de jeu. Ils insistèrent sur la nécessité de créer sans retard à Paris un grand cercle gouvernemental, et il n'est pas douteux que leur argumentation ait eu facilement raison des hésitations de l'Intérieur.

Mais le Cercle compte un assez grand nombre d'adhérents que ne séduit nullement la politique de MM. Combes et Pelletan. On prévoit donc de nombreuses démissions, non seulement de simples membres du Cercle, mais aussi de membres du bureau.

LE CABINET NOIR

Au Mayet-de-Montagne et à Laprugne (Allier), nous écrit-on, les Frères sécularisés sont l'objet d'une surveillance odieuse de la part du Parquet. Toutes les lettres adressées aux instituteurs libres sont ouvertes, copie en est adressée au juge d'instruction, à Cusset, et ce n'est qu'ensuite qu'on les remet aux intéressés, avec la mention: *ouvertes par autorité judiciaire*. C'est inouï!

DANS LES MINISTÈRES

M. Maruéjouls, ministre des Travaux publics, venant de Vichy, est rentré ce matin à Paris et a repris la direction de son département.

M. Chaumié, ministre de l'Instruction publique, venant de Toulouse, est arrivé ce matin à Agen.

Le ministre de l'Instruction publique se rendra samedi à Bordeaux pour assister au Congrès de l'Assistance publique qui se tient dans cette ville, sous la présidence de M. Casimir-Périer.

LETTRE DE ROME

(*De notre correspondant particulier*)

Rome, 30 mai.

LE VOYAGE A ROME DE M. LOUBET

La grosse question qui préoccupe en ce moment le monde italien, c'est de savoir si oui ou non le président Loubet viendra à Rome.

C'est, à n'en pouvoir douter, un désir violent chez tous les ministériels italiens, et ils rencontrent pour ce projet une curieuse correspondance dans la fraction la plus avancée des radicaux français.

L'aventure, d'ailleurs, leur paraît si grosse à eux tous qu'ils ne marchent qu'à tâtons. On a essayé d'abord l'opinion publique, et on éprouve le degré de résistance du Pape lui-même à ce nouvel affront.

Ce sont les journalistes qu'on a chargés de ce service d'éclaireurs. Les vacillations de leurs annonces montrent bien que leurs inspirateurs ne sont pas encore très sûrs de leur fait.

On a d'abord annoncé l'échange des visites pour les dates les plus sensationnelles.

Victor-Emmanuel serait à Paris le 14 juillet; M. Loubet à Rome le 20 septembre.

Le 20 septembre, c'est l'entrée violente du régime révolutionnaire dans la capitale du Pape par la brèche de la Porta Pia.

Inutile de souligner ce qu'une visite de M. Loubet à cette date aurait eu de particulièrement révoltant. Il est croyable que l'idée n'en est venue qu'aux anticléricaux les plus brutaux.

Toutefois la manœuvre était habile. On a pu ensuite se replier sur d'autres dates, pour avoir l'air de faire certaines concessions à la délicatesse publique.

Les dernières informations annonçaient la présence du roi d'Italie à Paris avant le 14 juillet; celle de M. Loubet à Rome en juin 1904.

Puis hier soir, tandis que la presse ministérielle de Paris parlait du mois d'octobre, les journaux italiens recevaient de l'*Agencia Italiana*, qui est ici l'organe officieux du gouvernement, la note suivante:

« Parmi les nouvelles publiées ces jours-ci sur les voyages du roi d'Italie à l'étranger et la venue du président de la République française à Rome, les unes sont prématurées, les autres absolument fantaisistes. »

Tout ce remue-ménage permet de croire que rien n'est encore arrêté; mais il montre bien aussi qu'il y a, dans les coulisses politiques, un travail fiévreux.

C'est que malheureusement on ne peut se le dissimuler: le voyage à Rome de M. Loubet marquerait une date néfaste dans les relations de la France officielle avec le Saint-Siège.

Les règles fixées par le Vatican depuis 1870 pour la réception des chefs d'Etat sont inflexibles : s'il s'agit de nations officiellement catholiques, leurs représentants officiels sont mis en démeure de choisir entre le Quirinal et le Vatican.

Dans les conditions annoncées, M. Loubet ne sera certainement pas reçu par le Souverain Pontife, quelles que soient les conséquences de ce refus.

On a parlé de modalités à trouver; d'autres ont dit que, devant la crainte d'une rupture et d'un rappel de l'ambassadeur, le Vatican découvrirait bien une combinaison.

Nous pouvons répéter purement et simplement ce que déjà nous avons dit.

Les Papes n'ont point la coutume de céder aux menaces, lorsqu'il s'agit de questions où les intérêts suprêmes de l'Eglise leur paraissent engagés.

C'est le cas pour cette visite de M. Loubet.

S'il était reçu au Vatican, sous quelque forme et avec quelque modalité que ce soit, demain, c'est l'empereur d'Autriche et les autres souverains catholiques qui viendraient à Rome dans les mêmes conditions.

Or, ce refus opposé par le Pape est l'une des mesures qui, aux yeux du monde entier, témoignent que le Pape n'a point pactisé avec la force qui l'opprime à Rome, c'est un des signes sensibles que le Pape reste en état de guerre avec le pouvoir usurpateur, qu'il est indépendant de lui, qu'il n'est pas devenu, comme l'espérait l'ennemi, le premier chapelain du roi d'Italie.

Ce sera évidemment la tristesse dans l'âme que Léon XIII opposera le *non possumus* aux démarches que tentera le gouvernement français.

Libre aux esprits superficiels de ne voir en pareille matière qu'une cause disproportionnée aux graves effets qu'on peut en craindre.

Pour des catholiques sincères, la décision du Pape suffit; elle n'aurait besoin d'aucune justification.

Mais ce ne sont point les raisons qui manquent pour expliquer cette règle inflexible. Et si M. Loubet se soumet aux volontés de la secte, nous aurions l'occasion de revenir sur ces raisons.

En attendant, cette insulte qui menace le Pape doit être, comme tous les autres incidents, un nouveau stimulant pour les catholiques de France; il n'y a qu'un moyen d'éviter pour plus tard la répétition de pareils événements et d'en réparer les effets : ne pas perdre de vue, une seule minute, que tout dépend des consultations électorales, et que les élections doivent se préparer par un long et minutieux travail.

B. SIENNE.

« Action libérale populaire »

Dimanche, deux réunions ont été données dans l'arrondissement de Fontenay-le-Comte (Vendée), par M. Joseph Denais : à Longèves, sous la présidence de M. Nauliean; à Sérigné, sous la présidence de M. Baron. Les électeurs présents ont chaleureusement approuvé le programme de l'A. L. P. Un Comité a été formé pour le canton de l'Hermenault, sous la présidence de M. Baron, conseiller général.

LE SAINT DU JOUR

SAINTE CLOTILDE, REINE (558)

Clotilde, première reine chrétienne des Francs, était fille d'un roi Burgonde, nommé Chilpéric. Elle vivait orpheline fort retirée à la cour de son oncle, le roi Gondebaud qui, à la suite de querelles de famille, avait fait périr ses parents. Cependant, Dieu, qui la destinait à de grandes choses, permit qu'elle devînt l'épouse de Clovis Ier, roi des Francs, encore païen. Après la conversion de son époux (496), elle continua à donner l'exemple des vertus domestiques et se consacra à l'éducation de ses fils. La mort de Clovis (511) la décida à quitter le monde et à se retirer au monastère de Saint-Martin de Tours, où elle vécut jusqu'en 553, tout entière adonnée aux exercices de la piété et de la charité chrétiennes. Son culte date du siècle même qui fut témoin de sa bienheureuse mort.

CROIX

Nos amis défunts

Dom Rousseau, Abbé des chanoines réguliers de Latran, expulsé il y a six semaines de l'abbaye de Beauchêne (Deux-Sèvres) à Sanxay (Vienne) dans sa famille, où il s'était retiré. — M. l'abbé Beyer, à Argenteuil; il était ancien premier vicaire de Saint-Louis-en-l'Ile. Il avait 72 ans. — Mme Vve Jules Hourier, à Paris, le 19 mai à 85 ans.

Ce matin, ont eu lieu, à Lyon, au milieu d'un grand concours de fidèles, à l'église d'Ainay, les obsèques de M. Richard, commandeur de Saint-Grégoire-le-Grand.

M. Richard appartenait aux familles Richard et Cottin, dont le dévouement aux œuvres catholiques est bien connu dans le Rhône et dans l'Ain, berceau de ces familles.

DOUX CŒUR DE MARIE, SOYEZ MON SALUT!
(*300 jours d'indulgence*)

Mariage

On recommande aux prières le mariage de Mlle Marie de Boccard avec M. le comte Pierre d'Hoffelize qui sera prochainement célébré à Saint-Clément-de-Nantes.

De plus en plus goûté

On nous écrit de la Nièvre :

Notre réclame pour le *Pèlerin* nous a parfaitement réussi. Dans notre localité où la bonne presse est déjà très répandue, nous avons trouvé 52 nouveaux abonnés au *Pèlerin*. Ce qui fait un chiffre de 209 abonnés au lieu de 157.

Je tiens à vous dire d'ailleurs que cet aimable *Pèlerin* est de plus en plus goûté. Il a l'avantage d'intéresser toutes les catégories de lecteurs. La variété des gravures de tout genre attire beaucoup, et une excellente innovation c'est la fondation du *Petit Cosmos*. B.

ECHOS & RENSEIGNEMENTS

Pèlerinage de Paray-le-Monial
du 19 juin 1903

Pour les pèlerins de Paris, le départ du train spécial (gare de Lyon) aura lieu jeudi 18, à 10 h. 45 du matin. Déjeuner à Montargis de 1 heure à 1 h. 32. Arrivée à Paray à 6 h. 30.

Au retour, départ de Paray, vendredi 19, à 9 h. 49 du soir. Arrivée à Paris samedi 20, à 6 heures du matin.

Prix de Paris à Paray (aller et retour), 18 fr. en 3e; 25 fr. en 2e; 37 fr. en 1re. Pour le déjeuner à Montargis supplément 2 fr. 50.

Les pèlerins du Nord jouiront pour le trajet de leur gare de départ à Paris, aller et retour, d'une réduction de 50 % valable durant huit jours, et les pèlerins de l'Ouest, d'une réduction de 40 % valable durant six jours. Les uns et les autres, pour profiter de cet avantage, devront indiquer leur nom et leur gare de départ au Comité de Paris avant le 10 juin.

Ils devront ensuite présenter au guichet de leur gare le billet de pèlerinage qui leur sera envoyé par le Comité de Paris et qui leur servira pour le parcours de Paris-Paray.

On est prié d'envoyer son inscription avant le 10 juin à *M. le directeur du Pèlerinage, 4, rue de Commaille, Paris.*

Le bureau de la rue de Commaille est ouvert chaque jour de 2 heures à 5 heures, sauf le dimanche.

A Montluçon

Dimanche dernier, 31 mai, a eu lieu à l'église Notre-Dame-Ville belle cérémonie religieuse et patriotique en l'honneur de Jeanne d'Arc: le panégyrique de l'héroïne a été prononcé par M. le chanoine Hasley, du diocèse de Paris.

Le dimanche 7 juin, les *œuvres ouvrières* de Montluçon seront érigées canoniquement à 8 heures du matin, par Mgr Dubourg, évêque de Moulins.

A 3 heures, aux vêpres, sermon par M. l'abbé Gibon, vicaire général du diocèse de Moulins. Le soir, à 8 heures, assemblée générale, discours de MM. le comte Ribeille d'Orcival et Flornoy.

L'ÉGLISE DE SAINT-PIERRE

Mgr Legasse, préfet apostolique de Saint-Pierre et Miquelon (Paris, 22, rue de Verrenne), a reçu du Saint-Père, par l'intermédiaire du cardinal Rampolla, une somme de 1 000 francs, et du cardinal Gotti, préfet de la Propagande, un subside de 2000 francs pour la reconstruction de son église incendiée.

Il compte toujours sur la générosité des catholiques pour cette œuvre qui nécessite une dépense très considérable.

L'ARME DES DÉSARMÉS

Récitation du chapelet pour la France

Les nouvelles promesses de chapelets reçues cette semaine sont au nombre de 154 105.

Total général au 30 mai 1903: *23 207 615* chapelets pour la France.

30 mai 1903.

Le généralissime des chapelets.

Le secret du docteur

— Elle était très agitée, Monsieur; plusieurs fois, elle s'est réveillée avec des cris perçants et portait constamment la main à sa tête. Toute la journée, je l'avais trouvée très drôle; ses yeux n'étaient pas comme à l'ordinaire; on aurait dit qu'elle louchait. De la voir comme ça, j'en avais les jambes coupées, car c'est de cette façon que ma petite sœur Mary Jane fut prise.

— Pourquoi ne nous avez-vous pas dit tout cela avant que nous sortions? demanda sévèrement Digby.

— L'idée ne m'en est venue que plus tard, en la voyant si agitée dans son sommeil; alors, Monsieur, je me suis demandé si ses yeux allaient changer. Ça arrive quelquefois, quand le vent tourne. Je suis contente que vous soyez rentrée, Madame; et vous aussi, Monsieur, car si la pauvre mignonne a quelque chose.....

— C'est assez, dit le docteur. Reculez-vous un peu.

Elle s'effaça dans l'ombre, laissant la place au père et à la mère, qui se penchèrent de nouveau sur le petit lit.

La petite fille était une enfant magnifique, aux membres bien fermes, au visage d'une charmante et gracieuse rondeur: de longs cils lui ombrageaient les yeux; ses boucles de cheveux d'un brun doré couvraient son front brûlant. Des taches d'un rouge vif se montraient sur ses joues et l'expression de son petit visage indiquait la souffrance.

— Vous allez la réveiller!... murmura Cecilia, d'une voix altérée. Prenez garde, oh, prenez garde!

— Je ne lui ferai pas de mal, chérie, dit-il avec tendresse. Mais il faut que je m'assure bien exactement de son état.....

Tout en parlant, le doigt dans la bouche de l'enfant, il tâtait le bord des gencives enflées.

— Les dents doivent être la cause de tout ceci, dit-il. Dans ce cas, je peux la soulager. Ce qui m'inquiète légèrement, c'est l'altération de ses yeux. Je voudrais vous dire un mot, Cecilia; voulez-vous passer dans la chambre à côté.

— Oh, que pouvez-vous avoir à me dire de pressé dans un moment pareil! s'exclama-t-elle avec irritation; soulagez bébé; sauvez-la d'abord!

— Il est nécessaire que je vous pose une question. Je ne vais pas vous retenir loin de l'enfant plus d'une minute ou deux.

Digby conduisit sa femme sur le palier. La porte de leur chambre était ouverte; il l'y fit entrer et lui mettant une main sur l'épaule, lui dit avec émotion :

— Cecilia, notre enfant est très mal, mais j'ai tout espoir de pouvoir la sauver. Cependant, dans des cas de ce genre, un docteur doit prendre toutes les informations possibles. Je veux vous faire une question. Peut-être la trouverez-vous étrange: mais il faut absolument que je sache toute la vérité.

— Demandez-moi tout ce que vous voudrez, répondit Cecilia, se tordant les mains dans son désespoir, mais laissez-moi retourner près d'elle aussitôt que possible.

— Vous pourrez retourner aussitôt que vous aurez changé de toilette, retrouvé un peu de calme et répondu à ma question.

— Oh! oui, oui, posez-la vite votre question, Laurence. Pourquoi me torturez-vous ainsi en la différant? Comment pouvez-vous me dire de devenir calme et composée quand notre enfant est si mal?

— Croyez-vous, ma chérie, que je ne souffre pas pour vous? demanda Digby de son ton le plus tendre. Je souffre pour vous et avec vous, ma bien-aimée... Maintenant, je vais en venir au fait. L'état des yeux du bébé indique certains symptômes. Pardonnez-moi cette brusque remarque et ma question : vos parents sont morts jeunes, de quoi sont-ils morts?

Cecilia regarda son mari avec stupéfaction.

— Répondez-moi, dit-il, avec une certaine impatience fébrile. De quoi vos parents sont-ils morts?

— Mon père s'est tué aux Indes dans une chute de cheval.

— Ah! fit le docteur avec un soupir de soulagement. Et votre mère? demanda-t-il avec anxiété.

— Ma mère a été longtemps malade — un an ou plus. Je pense qu'elle devait avoir une maladie de poitrine, car elle toussait beaucoup.

— C'est bien cela! justement ce que je craignais.

— Ciel, Laurence, que craignez-vous? s'écria-t-elle, s'élançant vers lui et lui serrant le bras de ses deux mains. Que craignez-vous? Notre enfant va-t-elle donc mourir?

— J'espère que non, mais elle est très mal. Je ne vous cacherai rien. Peut-être souffre-t-elle d'une maladie de cerveau pour laquelle il n'est pas de remède possible, ou bien son état est-il dû simplement à la dentition. Dans le second cas elle vivra; dans le premier...

— Ne prononcez pas les mots! s'écria la malheureuse jeune mère avec une terreur déchirante.

— Mon amour, ce qui arrive est une grande affliction pour moi, aussi bien que pour vous. Que Dieu nous vienne en aide! Si les symptômes sont dus aux dents, je peux la sauver. Soyez calme, il faut que vous ayez toute votre présence d'esprit pour pouvoir m'aider efficacement. Je retourne près d'elle. Vous me rejoindrez quand vous aurez recouvré quelque sang-froid.

— Oh! dit-elle d'une voix désespérée, vous avez de bonnes raisons pour ne pas vous fier à moi.

Elle se jeta au pied de son lit quand il fut parti et murmura quelques mots d'ardentes prières; après quoi, elle commença à défaire sa jolie toilette de soirée avec une frénésie qui semblait tenir de la démence. Ses mouvements maladroits embrouillaient les lacets, les boutons et les agrafes; il lui fallait recourir à la force, couper ici, déchirer là. Elle courut à son porte-manteau et voulut y prendre une robe de chambre suspendue au même crochet que d'autres vêtements, elle tira, arracha et enfin réussit.

Maintenant, elle était prête à entrer dans la chambre de l'enfant et à prendre place à son chevet. Elle se dirigea vers la porte, mais fut prise à ce moment d'un tremblement si fort qu'elle dut s'arrêter. Elle sentait qu'elle allait s'évanouir, si elle lisait un verdict fatal sur le visage de son mari.

— Je ne peux pas plus me dominer aujourd'hui qu'autrefois! se dit-elle avec désespoir. La vie de mon enfant ne tient qu'à un fil, et je n'ai pas la force nécessaire pour m'approcher d'elle. Ma petite Babs! ma mignonne adorée! peut-être qu'en ce moment elle est réveillée et me cherche des yeux. Elle voudrait venir dans mes bras, et se presser encore contre moi! Je viens mon ange, je viens!

..... Qu'est-ce que ce bruit dans sa chambre? des pas précipités!..... Laurence se demande sans doute pourquoi je ne viens pas! Mère dénaturée..... Je vais l'appeler.....

Ses lèvres remuèrent; aucun son n'en sortit; elle voulut ouvrir la porte et ne put faire un mouvement.....

Le doc